



«le Dobermann nouveau est arrivé ! »



Nouvelle loi, nouveau look

Attendu depuis des mois, le Dobermann nouveau est arrivé !

Suite au Décret n° 2004-416 du 11 mai 2004, portant publication de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, faite à Strasbourg le 13 novembre 1987 et signée par la France le 18 décembre 1996 (voir encadré), le Dobermann porte dorénavant les oreilles naturelles (alors qu'elles étaient coupées avant la loi).

Il faudra donc à présent s'habituer au nouveau look de cette noble race, car le Dobermann n'y a rien perdu en élégance, mais surtout il reste avant tout un chien intelligent, efficace et dissuasif, profondément attaché à ses maîtres, tolérant et affectueux avec les enfants.

Certes, l'oreille naturelle a chassé le sentiment de frayeur que certains pouvaient éprouver à la vue d'un Dobermann. Toutefois, le nouveau Dobermann ne plaît pas à tout le monde, et l'image du Dobermann otectomisé était tellement inscrite dans les esprits, que certains, initialement décontenancés, ont déserté la race quand la nouvelle loi a été appliquée.

Cependant, le nouveau look voit apparaître depuis peu une nouvelle catégorie d'amateurs, qui se joint aux passionnés restés au sein du club, afin de faire naître une nouvelle ambition pour la race : développer l'esprit de loisir tout en gardant un chien au caractère bien trempé, dissuasif mais équilibré et sociable en toute circonstance.



**Application de la Convention Européenne sur les animaux de compagnie**

**Le ministère de l'agriculture précise :**

"Tous les chiens nés en France ou à l'étranger après le **30 Avril 2004** et ayant les oreilles coupées sont interdits en concours et en exposition en France, ils ne peuvent ni être confirmés, ni inscrits au LOF à titre initial, au titre de la descendance, de l'importation ou inscrits sur un livre d'attente"

**La SCC précise :** La coupe des queues reste autorisée, la France ayant demandé à être exempté de cette disposition

*Circulaire SCC du 8 Août 2006*

**Chiens à oreilles coupées nés après le 30 avril 2004 :**

Confirmation	Dossier médical du vétérinaire avec preuve de la lésion et nature de traitement	Examen Possible
	Aucun dossier	Examen <b>non</b> Possible
Concours	avec ou sans dossier vétérinaire	Examen <b>non</b> possible



## Un chien d'exception

En effet, le Dobermann est un chien affectueux et équilibré que beaucoup ne connaissent que bien mal.

Assurément, il n'est pas un chien à mettre entre toutes les mains, car il peut être à la fois dominant et sensible, et le vieil adage « une main de fer dans un gant de velours » convient parfaitement à ce que son éducation devrait être.

Avec votre Dobermann, vous devez avant tout obtenir le respect. Mais une fois dressé avec beaucoup de complicité et de patience, vous obtiendrez un merveilleux compagnon, sportif et majestueux, discipliné et plein de classe, avec lequel vous ne manquerez pas de vous faire plaisir !



## Un sportif au grand cœur

Le Dobermann excelle dans la plupart des activités cynophiles dans lesquelles il pourra développer un lien fort et unique avec son maître.

C'est avant tout un chien de défense, autorisé au mordant, qui devra être attentif à la protection de son maître : RCI, Ring, Mondioring sont autant de disciplines dans lesquelles le Dobermann peut s'illustrer.

En outre, en nombre sans cesse croissant sont les sujets qui ont des résultats en pistage, en Agility et dans de nouvelles disciplines qui connaissent de plus en plus d'adeptes de nos jours comme le Canicross, l'Obé-Rythmée, le Flying Ball etc... (voir photos)





## Un Club de passionnés

Le travail accompli par le Dobermann Club de France depuis des décennies, en partenariat avec ses éleveurs, a abouti aujourd'hui au chien stable, dissuasif mais équilibré et sociable, adoré par toute sa famille tel que nous connaissons ! Il possède un lien privilégié avec tous ses membres, du plus petit au plus grand, protégeant les siens, tout en les « couvrant » d'amour. Il sait à coup sur se rendre indispensable !



Le DCF est une association sans but lucratif, affiliée à la Société Centrale Canine, qui a pour but de promouvoir la race et de veiller à son amélioration.

Le Club est organisé en 18 délégations régionales qui ont la charge d'initier le récent propriétaire aux activités offertes par leur nouveau compagnon (utilisation ou beauté). Elles regroupent régulièrement les membres du club pour des séances de sélection (aussi appelées Régionales d'élevage) ou des journées d'initiation au travail.

Le Club a aussi mis en place des tests de caractère qui entrent en compte dans la grille de cotation de la race (niveaux de confirmation différents). Les tests sont au nombre de 3 : le TAN (test d'aptitude naturelle), le TAT (test d'aptitude au travail) et le TC (test de championnat).

Parallèlement, le Club propose tous les ans une Exposition Nationale d'Élevage où sont rassemblés les plus beaux sujets français et européens.

Le DCF organise également un Grand Prix de Travail lors duquel les meilleurs dobs s'affrontent pour obtenir le titre de Champion de Travail ou Espoir de Travail du DCF.

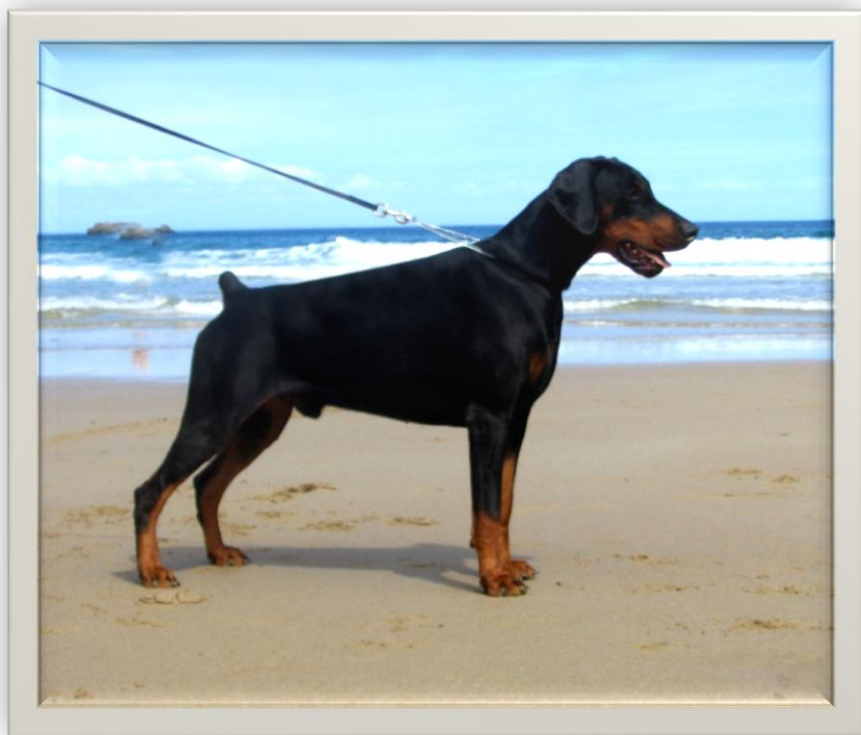


Plus généralement, le DCF conseille les éventuels acquéreurs dans l'achat d'un chiot, dans l'éducation de celui-ci. Il aide à faire progresser les personnes qui le souhaitent autant en utilisation qu'en présentation aux expositions de beauté.

Enfin, le Club édite une revue d'une qualité exceptionnelle (une des plus belles de tous les clubs de race) dans laquelle vous trouverez des articles de fond sur la santé, les origines, l'élevage, le travail et l'utilisation ainsi que tous les résultats de nos Dobermanns (travail et beauté) en France et à l'Étranger.

Vous pourrez également retrouver toutes les infos dont vous avez besoin sur le site officiel du DCF : <http://dobermann-club-france.asso.fr>, site entièrement remis à jour début 2007 !

*En somme, l'arrivée du nouveau look du Dobermann n'a changé en rien sa façon d'être, et il restera le chien merveilleux qu'il n'a jamais cessé d'être !*



Contacts :

*Virginie PIQUEREL, Chargée de Communication du DCF*

☎ 06.64.26.70.09

✉ [vpiquerel@vet-alfort.fr](mailto:vpiquerel@vet-alfort.fr)

👉 <http://dobermann-club-france.asso.fr>